

Règles d'utilisation acceptable du service internet

Définitions

Aux fins des présentes, les expressions et les termes décrits ci-après, à moins que le contexte ne l'indique autrement, ont la signification suivante :

- Fournisseur : désigne Groupe Maskatel LP.
- Client : désigne le titulaire du compte Internet ou tout autre utilisateur de ce compte, qu'il soit utilisé ou non par le titulaire. Le titulaire du compte est le seul responsable de l'utilisation du Service et du paiement de tous les frais au Fournisseur.
- Règles : désigne les règles d'utilisation acceptable du Service.
- Convention : désigne le contrat intervenu entre le Fournisseur et le Client, lui permettant d'accéder au réseau Internet.
- Service : désigne la connexion Internet résidentielle ou commerciale et le type de Service auquel le Client a choisi de s'abonner par l'entremise du Fournisseur.
- Hôte Internet : désigne tout ordinateur ou dispositif électronique relié à Internet

Introduction

Afin d'aider le Fournisseur à protéger l'intégrité du Service et de permettre à ses utilisateurs de profiter pleinement de l'Internet, le Client convient et accepte de respecter les modalités des présentes Règles d'utilisation acceptable (les "Règles"). Toute violation de ces Règles constitue une infraction à la Convention de service et peut entraîner l'annulation et/ou l'interruption du Service du Client.

Pour toute question au sujet de Règles, n'hésitez pas à rejoindre le Fournisseur par courrier électronique à l'adresse suivante : avislegal@maskatel.qc.ca

Généralités

Il est interdit au Client d'utiliser le Service ou tout équipement fourni dans le cadre du Service pour opérer une entreprise de fournisseur de services Internet, ni pour toute autre activité ne correspondant pas aux normes du Service fourni.

Il est également interdit au Client d'utiliser le Service pour conduire des activités qui incluent, sans restreindre la portée générale de ce qui suit :

- Usurper l'identité d'autres abonnés du Service ou de tout autre abonné de service Internet de quelque façon que ce soit.

- Harceler les utilisateurs ou les groupes d'une façon quelconque.
- Compromettre les opérations ou l'efficacité des services ou occasionner une charge exceptionnellement grande sur les réseaux du Fournisseur Internet.
- Utiliser les ressources d'un Hôte Internet de façon non autorisée par les administrateurs, y compris la transmission par courrier de chaînes de lettres, ou faire parvenir des offres d'argent facile ou de type pyramidal de quelque façon que ce soit.
- Afficher ou transmettre toute information ou tout logiciel contenant un virus, un " robot d'annulation ", un " cheval de Troie ", un " ver " ou tout autre composant destructeur ou perturbateur.
- Falsifier ou éliminer tout droit d'auteur, toute dénonciation légale ou autre, toute désignation de propriété ou encore, toute étiquette identifiant l'origine ou la source d'un logiciel ou autre matériel contenu dans un dossier ou d'autres données.
- Télécharger, en aval et en amont, transmettre, afficher, diffuser, disséminer, recevoir et stocker, récupérer ou reproduire de quelque façon, distribuer, ou accéder par tout autre moyen à un logiciel ou à tout matériel :
 - constituant ou encourageant des comportements pouvant constituer des actes criminels ou pouvant donner lieu à une poursuite civile.
 - qui est diffamatoire ou obscène, contient de la pornographie juvénile ou de la littérature haineuse.
 - qui constitue une atteinte à la vie privée, une appropriation de la personnalité, ou l'établissement d'un lien ou d'un cadrage non autorisé.
 - qui est confidentiel ou protégé par les droits d'auteur ou tout autre droit de propriété intellectuelle, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du détenteur de ces droits.
 - permettant la reproduction, la distribution ou tout autre moyen d'accéder à de l'information, à un logiciel ou à tout autre matériel.
 - conçu pour aider l'utilisateur à faire échec à la protection contre la copie, l'enregistrement ou tout autre mécanisme antivol associé aux programmes de types commerciaux ou partagiciels.
 - conçu pour aider l'utilisation frauduleuse des services de télécommunications.
 - conçu pour transmettre des messages non sollicités lesquels, à la seule et entière discrétion du Fournisseur, causent des interruptions significatives ou suscitent des plaintes de la part des utilisateurs.
- Ne pas respecter toute loi ou tout règlement applicable.

Toute action ou tout langage abusif à l'égard des employés, des fournisseurs et des agents et représentants du Fournisseur sont strictement prohibés et ne seront pas tolérés.

[Courrier électronique](#)

Le service de courriel du Fournisseur, tel que décrit dans la Convention de service, a été conçu pour un usage personnel par le Client. Le Client ne doit pas sous licencer, distribuer, transférer ou vendre le service de courriel du Fournisseur ou n'importe laquelle de ses composantes.

Le Client reconnaît que l'utilisation qu'il fait du service de courriel du Fournisseur consiste en l'envoi et la réception de messages et de matériel appropriés. Les généralités décrites ci haut s'appliquent entièrement à l'usage du courrier électronique.

Toute utilisation des listes de courriel en nombre « opt-in » (libre-participation) est interdite, à moins d'avoir préalablement obtenu une autorisation écrite du Fournisseur à cet effet.

Le Fournisseur se réserve le droit, à n'importe quel moment et sans préavis, de communiquer toute information qu'il juge, à sa seule discrétion, nécessaire dans le but de respecter toute loi applicable, règlement, processus légal ou demande gouvernementale. Le Fournisseur se réserve également le droit, en tout temps, d'éditer, de refuser d'afficher ou d'enlever toute information ou matériel, dans son ensemble ou en partie et ce, à sa seule discrétion.

Conversation IRC/Bavardage

Le Client reconnaît qu'il est strictement interdit d'utiliser un service de bavardage IRC ou tout autre service pouvant causer des inconvénients et/ou des dommages et/ou des attaques de quelque nature que ce soit.

Réseau / Sécurité

En plus des généralités décrites ci-haut, il est interdit au Client d'utiliser le service afin de mener des activités qui incluent, mais sans s'y limiter :

- Le partage de son nom d'utilisateur et du mot de passe de son compte à quelque fin que ce soit, y compris aux fins d'entrées en communication simultanées par accès commuté à partir du même compte.
- Rendre un Hôte Internet incapable de répondre aux demandes de service des autres hôtes.
- Exploiter et/ou héberger des applications de serveur, y compris, mais sans s'y limiter, HTTP, POP, SMTP, Proxy/SOCKS et NNTP.
- Analyser ou pénétrer les mécanismes de sécurité d'un Hôte Internet.
- Falsifier n'importe quelle partie des en-têtes du paquet TCP/IP de quelque façon que ce soit.
- Commettre tout acte qui pourrait compromettre, de quelque façon que ce soit, la sécurité du Fournisseur du Client.

Tel que décrit dans la Convention, seul le Client est responsable de la sécurité de son système et de son compte. Le Fournisseur offrira une totale collaboration aux forces de l'ordre dans toute enquête portant sur un manquement à ces règles.

Dans l'éventualité où le Fournisseur ou les membres de son personnel recevraient de nombreuses plaintes au sujet d'une ou de plusieurs infractions aux présentes règles, des frais de traitement par plainte reçue, en plus de frais administratifs, pourraient être portés au compte du Client et ce, à la discrétion du Fournisseur.